

Jeanne d'Arc Infos

Site : college.saintluc-cambrai.com

Mail : college@saintluc-cambrai.com

Rentrée 2025 – n°1

Grandir ensemble, grandir en amitié

« L'amitié est un terrain où chacun devient plus fort parce qu'il est porté par la fidélité de l'autre. » Ces mots du pape Léon XIV, prononcés en juillet 2025, résonnent particulièrement à l'heure où une nouvelle année scolaire s'ouvre. Car c'est souvent au collège que naissent ces amitiés solides qui, parfois, durent toute une vie. Les visages inconnus d'aujourd'hui deviendront peut-être les alliés de demain, ceux avec qui l'on partage rires, épreuves et réussites.

À nos nouveaux élèves de 6^e, bienvenue ! Vous entrez dans un monde plus vaste que l'école primaire : plus de camarades, plus de lieux à découvrir, plus de voix et de regards pour vous accompagner. Laissez-vous surprendre par la richesse de ces rencontres et osez aller vers les autres : c'est ainsi que naissent les plus belles complicités.

À ceux de 5^e, 4^e et 3^e, heureux de vous retrouver ! Vous savez déjà que le collège n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, mais aussi un espace où l'on apprend à vivre ensemble, à coopérer et à tisser des liens qui dépassent les murs de la classe.

Cette rentrée voit également arriver quelques nouveautés institutionnelles : réforme du Diplôme National du Brevet, mise en place du programme EVARS... Des changements annoncés qui peuvent susciter questions ou inquiétudes. Mais nous avons déjà traversé bien d'autres ajustements : notre expérience collective nous permettra de les intégrer sans perdre de vue l'essentiel — la progression et le bien-être des jeunes.

Nous remercions chaleureusement les familles pour la confiance renouvelée à travers l'inscription de leurs enfants. Chacun, dans notre équipe éducative, s'engage à offrir un accompagnement attentif, adapté et exigeant.

Enfin, parce que grandir ne se résume pas à accumuler des connaissances, nous invitons chacun à nourrir son intériorité et sa vie spirituelle, selon ses convictions, à travers les propositions inspirées par notre fondateur Jean Gailhac.

À tous — élèves, parents, éducateurs — nous souhaitons une année où se tisseront de belles amitiés, où se forgeront de nouvelles compétences, et où chacun pourra s'épanouir pleinement

A. Schuppe
Chef d'établissement



L'AGENDA

Vendredi 29 août

8h30 : célébration de rentrée pour les communautés éducatives à Saint Géry

Lundi 1 septembre

De 8h30 à 9h : rentrée des 6^{èmes}

9h00 : rentrée des 3^{èmes}

13h25 : rentrée des élèves du dispositif ULIS

Mardi 2 septembre

8h05 : rentrée des 5^{èmes} et 4^{èmes}, cours normaux pour les 6^{èmes} et 3^{èmes}

Mercredi 3 septembre

Photos individuelles et de classe pour les 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes}.

Jeudi 4 septembre

18h : réunion des parents de 6^{ème} sans les enfants et dans les classes

Lundi 8 septembre

- Réunion de parents du dispositif ULIS à 17h
- Réunion de parents 5^{ème} à 18h (sans les élèves)

Mardi 9 septembre

Réunion de parents 3^{ème} à 18h (sans les élèves), Rue Louis Belmas

Mercredi 10 septembre

De 13h45 à 16h30 : remise des IPAD aux 6^{èmes}. Attention : l'IPAD ne peut être remis qu'à un adulte référent en échange des chartes signées.

FELICITATIONS

Félicitations à nos élèves de 3^{ème} qui, à 97,8%, ont obtenu leur DNB, et pour la plupart brillamment, puisque le taux de mentions s'élève à 83% ... 25% des lauréats ont au moins 18 de moyenne générale.

Félicitations aussi aux deux élèves du dispositif ULIS qui ont obtenu le CFG et vont poursuivre leurs études au lycée professionnel.

Merci à tous les professeurs et éducateurs pour leur investissement, merci aux parents pour leur confiance.

COMMENT RESTER INFORMÉ

Les sources d'information sur l'actualité du collège sont multiples. Outre le Jeanne d'Arc Infos qui paraît environ 10 fois sur l'année et qui est mis en ligne, de façon à pouvoir réagir rapidement à l'actualité, les informations passent par ECOLE DIRECTE (« Post'it » ou documents déposés dans l'espace « Documents ») et par le site internet du collège www.saintluc-cambrai.com. Il est donc essentiel de consulter Ecole Directe très régulièrement (plusieurs fois par semaine). Pas d'inquiétude, les nouvelles familles qui n'ont pas encore leurs codes Ecole Directe les recevront par courrier (pour les nouveaux de 5^{ème}- 4^{ème} et 3^{ème}) ou lors des réunions de rentrée (pour les 6^{èmes}). Les élèves ont aussi des codes pour des accès spécifiques.

A mettre dans vos favoris : la rubrique « le fil d'info » sur le site du collège et le lien vers le site de Ecole directe (en complément de l'application et plus complet que celle-ci).

PROCEDURES

Afin d'éviter les usurpations d'identité, toute demande de sortie exceptionnelle n'est valable que si elle comporte une signature manuscrite, de même pour les justificatifs d'absence.

Il n'est pas possible de recevoir et traiter les mails en temps réel, ceux-ci sont relevés une à deux fois par jour et traités dans les heures ouvrables en fonction des autres tâches inhérentes au secrétariat.

Ne soyez pas étonnés, un nouveau standard téléphonique a été mis en place : laissez vous guider.

CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

La contribution étant annuelle, le bordereau édité début septembre comporte 10 mois. Nous vous recommandons le prélèvement automatique pour faciliter la gestion de votre budget et l'étalement de vos règlements.

Dorénavant et afin de se mettre en conformité avec les obligations de dématérialisation, les factures seront déposées dans l'espace « Documents » sur Ecole Directe.

Attention, sur le bordereau vous ne trouverez pas le compte restauration. Celui-ci peut être alimenté par Carte Bleue via Ecole Directe, ou par chèque ou espèces à déposer à l'accueil.

Les dossiers de demande de bourse sont à retirer à l'accueil du Collège et devront être restitués dans les délais avec les pièces justificatives demandées.

Pour toute question vous pouvez appeler Madame BOUCLY au 03 27 82 28 28.

INFORMATION SUR LES IPAD

Les IPAD qui vont être remis aux élèves de 6^{ème} (et aux nouveaux de 5^{ème} ou 4^{ème} ou 3^{ème}) sont gérés par le Collège et repérés par leur numéro de série interne. L'écran d'accueil mentionne le nom de l'élève auquel l'IPAD est attribué. Cela signifie que, même réinitialisés, ils ne pourraient être utilisés comme un IPAD personnel et que, dès lors qu'ils sont connectés, ils sont localisables. Le prêt à un autre élève n'est pas autorisé, l'emprunt non plus. Nous comptons sur le respect de tous de ce matériel au service de la pédagogie et des apprentissages. Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'il n'y a pas d'assurance spécifique (hors garantie constructeur) et que les familles qui le souhaitent peuvent intégrer ce risque à leur propre assurance.

Jeudi 11 septembre

- 18h : réunion des parents de 4^{ème} (sans les élèves)
- Sortie pédagogique pour les élèves de 3^{ème} (1^{ère} moitié)

Vendredi 12 septembre

Sortie pédagogique pour les élèves de 3^{ème} (2^{ème} moitié)

Mardi 16 septembre

18h : Formation des parents correspondants (obligatoire pour tous ceux qui se sont portés candidats)
19h : AG de l'APEL

Vendredi 10 octobre

Cross de l'Ensemble Saint Luc

Mardi 14 octobre

18h : Remise des diplômes du DNB et du CFG aux lauréats de la promotion 2025 dans le théâtre du LTPES.

Jeudi 16 octobre

17h30 : célébration de la Saint Luc dans les locaux du LTPES

Du 17 octobre soir au 3 novembre matin

Vacances de la Toussaint

Réunions parents-professeurs du 1^{er} semestre

Niveau 3^{ème} : 4, 6 et 10 novembre

Niveau 6^{ème} : 13, 17 et 18 novembre

Niveau 4^{ème} : 20,24 et 25 novembre

Niveau 5^{ème} : 27 novembre, 1 et 2 décembre.

QUELQUES RAPPELS

Comme tous les ans, il nous paraît utile de rappeler que toute inscription au collège implique une acceptation pleine et entière du règlement scolaire et un engagement à le respecter en tous points. Vous avez tous pu le consulter en suivant le lien indiqué dans le courrier de juillet. Cependant nous vous rappelons que :

- Le carnet de vie doit être consulté et signé très régulièrement par la famille (au moins une fois par semaine).
- Les demandes de rendez-vous doivent se faire par le biais du carnet de vie ou, selon les cas, du secrétariat en respectant les étapes notées ci-contre.
- Les demandes de sorties exceptionnelles doivent être déposées le matin avant l'entrée en classe en utilisant les talons du carnet de vie.
- Les absences doivent être excusées le jour même par les parents avant 9h pour le matin ou avant 14h30 pour l'après-midi sur le lieu de scolarisation de l'élève. Au retour, l'élève doit déposer un courrier (ou billet du carnet de vie) signé des parents mentionnant explicitement les raisons de son absence (l'appel téléphonique ne suffit pas).
- Les entrées et sorties des élèves de 6-5-4 se font obligatoirement par la rue de Péronne avant 8h05, à 12h, avant 13h25 et à 16h20. C'est seulement aux autres horaires que l'entrée ou la sortie par le boulevard sont autorisées.
- Les demandes de repas occasionnels ou de sortie pour repas à l'extérieur doivent être déposées avant 8h (exceptionnellement 9h pour ceux qui commencent à 9h). Attention : les repas non décommandés dans les délais seront facturés.
- Les élèves qui prennent leur repas au collège ont interdiction formelle de sortir le midi. Ceux qui prennent leur repas à l'extérieur doivent sortir dès 12h et ne pas rentrer avant 13h15.
- Il est demandé de veiller à ce que la tenue vestimentaire soit une tenue « de travail » simple et correcte, les tenues « de sport » sont à réserver aux cours d'EPS. Pas de pantalons troués, ni de tee-shirts trop courts, pas de piercing, pas de couvre-chef (seuls les bonnets sont autorisés l'hiver en extérieur) ...
- En fonction des emplois du temps, des aménagements horaires peuvent être autorisés par le collège (arrivée plus tardive ou départ anticipé). Dans tous les cas, ils peuvent être révoqués par le collège en cas de manquement dans le travail ou dans le comportement.

INSCRIPTION A L'ETUDE DU SOIR

Les documents d'inscription à l'étude du soir seront distribués le jour de la rentrée afin de permettre à chacun de se positionner en ayant connaissance de l'emploi du temps de l'élève. Ils sont à restituer complétés dès le lendemain. Les élèves qui souhaitent participer à l'aide aux devoirs de 16h20 à 17h15 doivent être préalablement inscrits à l'étude.

RENDEZ-VOUS ?

En cas de souci ou d'interrogation, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez solliciter un rendez-vous ou un entretien téléphonique auprès de chacun des professeurs quand le besoin s'en fait sentir.

Celui qui connaît le mieux votre enfant sera son professeur principal, c'est donc vers lui que vous devez vous tourner en premier pour des éléments plus généraux (c'est-à-dire qui dépasse le champ d'une matière en particulier).

Le moyen privilégié pour contacter les professeurs ou le professeur principal doit être le carnet de correspondance.

Ce sont ensuite les membres du conseil de direction qui pourront le mieux vous recevoir en me rendant compte.

M. Potaux pour ce qui relève de la vie scolaire pour les niveaux 6ème – 5ème et 4ème.

M. Loirs pour ce qui concerne la vie scolaire pour le niveau 3ème.

Mme Grandin coordinatrice du niveau pour les 6èmes.

Mme Leleu coordinatrice du niveau pour les 5èmes.

Mme Fauquez coordinatrice du niveau pour les 4èmes.

Mme Desmoulin coordinatrice du niveau et adjointe de direction pour les 3èmes.

Pour ma part, je vous recevrai en cas de souci financier ou de situation dépassant le champ d'action des personnes ci-dessus.

Faites confiance à nos secrétaires : leurs questions n'ont pour but que de vous aiguiller vers les bonnes personnes.

A. Schuppe

CONSTITUTION DES CLASSES

Chaque famille a eu l'occasion de formuler, dans des délais donnés, un souhait d'association de camarade avec réciprocité (sous condition de compatibilité des options). Les équipes pédagogiques ont fourni un travail très important pour satisfaire les demandes recevables, c'est pourquoi comme déjà annoncé : « il ne sera répondu à aucune demande concernant les classes avant la rentrée et, sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée. »

INFORMATIONS DE RENTREE PAR NIVEAUX

Pour les 6^{ème}

L'accueil se fera le lundi 1 septembre entre 8h30 et 9h. L'entrée sera possible par le boulevard de la Liberté et par la rue de Péronne. Les professeurs seront présents dans la cour pour vous indiquer dans quels lieux vous rendre.

Pour ce premier jour, il suffit de se munir de sa trousse et de quelques feuilles ou d'un bloc-notes.

Les professeurs principaux vous accueilleront ensuite rapidement dans la classe et vous pourrez rejoindre la permanence du bas où l'Association des Parents d'Elèves organisera un petit moment de rencontre et de convivialité.

La réunion de parents aura lieu à 18h le jeudi 4 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La charte IPAD sera distribuée à votre enfant le jour de la rentrée en deux exemplaires, qui devront nous être remis signés lors de la prise en charge de l'IPAD. L'IPAD paramétré sera remis en mains propres, à un adulte référent, le mercredi 10 septembre entre 13h45 et 16h30. Les élèves procéderont à la prise en main avec l'un de leurs professeurs dans les jours qui suivent.

Nous reprendrons en semaine A, une étude sera possible dès le lundi 1 septembre jusqu'à 18h15. La restauration sera possible aussi même si vous n'avez pas eu le temps de créditer le compte cantine.

Pour les 5^{ème} et 4^{ème}

La rentrée aura lieu le mardi 2 septembre à 8h05 (entrée par la rue de Péronne, élèves seuls). Il y aura cours de 8h05 à 12h et de 13h25 à 16h20.

La réunion de parents pour les élèves de 5^{ème} aura lieu à 18h le lundi 8 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

La réunion de parents pour les élèves de 4^{ème} aura lieu à 18h le jeudi 11 septembre. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Pour les 3^{ème}

La rentrée aura lieu le lundi 1 septembre à 9h (rue Louis Belmas). Les élèves seront pris en charge jusqu'à 12h. Il n'y aura pas de cours l'après-midi. Les cours reprendront ensuite selon l'emploi du temps le mardi 2 septembre.

La réunion de parents aura lieu le mardi 9 septembre à 18h, rue Louis Belmas. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

Dispositif ULIS

La rentrée aura lieu le lundi 1 septembre à 13h25 (entrée par le boulevard de la Liberté). Les élèves seront pris en charge jusqu'à 16h20.

La réunion de parents pour les élèves du dispositif ULIS aura lieu à 17h le lundi 9 septembre.

PARENTS CORRESPONDANTS

Dans les documents de rentrée vous avez lu les courriers de l'APEL notamment celui concernant le rôle du parent correspondant de classe. Si ce rôle vous intéresse, vous pouvez présenter votre candidature en remplissant ce talon et en le déposant à l'accueil du collège avant le 5 septembre 2025 (attention réunion obligatoire le 16/09 à 18h au collège).

NOM : Prénom : parent de
NOM de l'ELEVE : Prénom : en classe de :
soumet sa candidature au rôle de parent correspondant

Date et signature : + Téléphone + Mail

COUPON « REPAS EXCEPTIONNEL » en plus ou en moins, (à dupliquer ou à reproduire) à rendre le jour même avant 8h à la vie scolaire

NOM de l'ELEVE : Prénom : Classe :

Date du repas concerné : ☐ en plus ☐ en moins

Date et signature des parents :

PRECISIONS SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nous rappelons que chaque famille doit restituer, avant la rentrée, le document « restauration scolaire » sur lequel sont précisés les jours où l'élève prend théoriquement son repas au collège et sur la formule choisie (repas self ou repas apporté).

La restauration scolaire est un service facultatif, au même titre que l'étude du soir. Les élèves qui sont inscrits à ces services n'ont pas à sortir du collège sur ces temps. Toute absence non justifiée préalablement par la famille est susceptible d'être sanctionnée et tout repas non décommandé avant 8h sera facturé (exceptionnellement 9h si l'élève commence à 9h).

Pour rappel, le repas en formule self est facturé à 5,70 euros, tandis que la formule « repas apporté » est facturée forfaitairement à 20 euros par mois.

Les élèves externes qui mangent ponctuellement doivent IMPERATIVEMENT commander leur repas le matin dès leur arrivée au collège.

Pour les repas apportés, nous conseillons que les élèves soient munis d'un récipient isotherme ou à défaut d'un sac isotherme souple avec éventuellement un accumulateur de froid. Les élèves de 5ème-4ème-3ème garderont leur repas avec eux le matin (ou le déposeront dans leur casier), les élèves de 6ème pourront le déposer dans l'armoire prévue en permanence du bas. Chacun passera obligatoirement au self avec son sac repas où il récupérera un plateau, des couverts, un verre et passera par le pointage. Canettes de boisson et autres gourdes sont interdits pour les repas et en raison des nouvelles règles nationales de sécurité les élèves devront obligatoirement utiliser les couverts fournis par l'établissement. Ils devront aussi être munis de récipients réutilisables (boîtes type Tupperware ou Pyrex) qui passent, si nécessaire, au micro-ondes. Il conviendra par ailleurs de laisser les micro-ondes en parfait état de propreté. En fin de service, les élèves redéposeront verre, couverts et plateau à la plonge et repartiront avec leur sac de repas.

SECURITE ROUTIERE

La sécurité de vos enfants aux abords du collège est une préoccupation renforcée par l'effervescence aux heures de grande affluence.

Merci à chacun de respecter le Code de la Route en circulant à très faible vitesse et en stationnant uniquement aux emplacements prévus.

En particulier : ne stationnez ni sur la chaussée, ni sur les passages protégés, ni sur les zébras ; faites descendre vos enfants côté « trottoir » ; rappelez-leur l'importance de traverser sur les passages piétons en étant vigilants (ni téléphone, ni écouteurs) et de ne pas adopter de comportements à risque à proximité de la chaussée.

Pour rappel : la rue de Péronne est aussi un lieu fréquemment emprunté par les services de secours qui descendent de l'hôpital, il est important de ne pas les retarder dans leurs missions ... chacun d'entre-nous peut être amené à les appeler un jour.

A vélo ou trottinette : casque, gilet fluo sont fortement conseillés, l'éclairage est obligatoire, le téléphone et les écouteurs sont interdits.

Les deux zones d'entrée dans l'établissement doivent rester libres à tous moments.

Avis de Recherche

Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} recherchent des parents, grands parents ou grands jeunes, pour accompagner leurs groupes de Catéchèse et/ou d'Ouverture Humaine.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez un peu de disponibilité le jeudi matin (catéchèse 6^{ème} et ouverture humaine 6^{ème}) ou le vendredi matin (5^{ème}) ... une heure toutes les deux semaines serait déjà un très grand service ... vous serez accompagnés, guidés, épaulés par les coordinateurs de catéchèse et ouverture humaine qui vous préparent des interventions « clé en main ».

N'hésitez pas à appeler le secrétariat qui vous précisera les personnes à joindre dans les différents cas de figures.

Merci à tous !

TRAVAUX D'ETE

Durant l'été, le collège a continué à se rénover : cette année c'est la toiture de la maison des 6^{ème} qui a fait peau neuve et aussi les canalisations de chauffage qui passaient sous la cour. Deux chantiers invisibles mais qui devenaient indispensables. Encore quelques jours de patience pour qu'ils soient totalement achevés.

Grand merci aux différentes entreprises qui ont réalisé les travaux, à l'OGEC Saint Luc qui les a votés et financés, au Département du Nord qui les a en partie subventionnés.

Les élèves auront bien sûr à cœur de respecter le travail fourni et les locaux qui sont mis à leur disposition.